

L'aménagement terminologique¹

0. Introduction

L'approche aménagementale en matière de terminologie est intimement liée à une dynamique socio-économique à la fois interne et externe. Dans l'un et l'autre cas, cette dynamique ne sort pas du cadre général du rapport dominant/dominé (au sens large). Ainsi, en aménagement terminologique, composante majeure de l'aménagement linguistique, nous distinguons deux approches différentes: une approche fondamentalement terminologique pour ce qui est du dominant, et une approche principalement traductionnelle pour ce qui est du dominé. L'analyse diachronique au niveau intralinguistique permet de compléter l'analyse synchronique au niveau interlinguistique. À cet effet, le rapport dominant/dominé d'une part, et le rapport terminologie/traduction d'autre part, doivent être reconsidérés dans une optique dialectique. Cette dialectique devrait mettre en évidence le caractère coaxial d'un processus dont l'approche traductionnelle constitue la phase 1 alors que l'approche terminologique constitue la phase 2. Le passage de la première phase à la deuxième s'effectue, au niveau pragmatique, par l'assimilation et la production technico-scientifico-linguistique propre; et au niveau aménagemental, par le désistement progressif de l'approche traductionnelle au profit de l'approche terminologique.

La terminologie de traduction ou traductionnelle a toujours existé depuis qu'il y a contact entre les langues (Landry: 1983). Cependant, vu l'importance prise de nos jours par la traduction en raison de l'évolution rapide des sciences et des techniques, linguistes et terminologues déplorent certains effets négatifs de la traduction sur les plans linguistique et terminologique (Dubuc: 1974). Ces effets se répercuteront, à court ou à long terme, sur les comportements langagiers et sur l'originalité même ou l'authenticité de l'univers conceptuel et culturel de la société-ci-

ble. Il n'en demeure pas moins que, pour pouvoir évaluer la traduction et son produit terminologique de manière objective en ce qui a trait à leur rôle dans l'aménagement linguistique, il faudrait envisager la question dans une perspective large afin de couvrir tous les facteurs qui peuvent influencer, de manière positive ou négative, la terminologie traductionnelle. Pour ce faire, nous tenterons dans un premier temps d'analyser et de définir certaines notions de base ayant trait à l'aménagement linguistique tout en situant la terminologie traductionnelle par rapport au processus aménageur; dans un deuxième temps, nous examinerons la terminologie traductionnelle dans la perspective des pays en voie de développement, puis dans la perspective des pays développés afin d'en dégager les traits distinctifs. Enfin, nous tenterons de voir en quoi consiste le danger de la terminologie traductionnelle et dans quelle mesure elle pourrait être un outil efficace d'aménagement linguistique.

1. Aménagement linguistique, traduction et terminologie

Les études sur l'aménagement linguistique distinguent, d'une manière générale, deux démarches interreliées, à savoir l'aménagement du statut de la langue et l'aménagement du corpus de la langue. Nous n'entrerons pas dans les discussions soulevées par les connotations liées à une certaine terminologie (exemples d'aménagement et de planification) car ce n'est pas là notre propos (cf. Corbeil: 1980 et Fainberg: 1981), mais nous voudrions bien préciser certaines notions et certains niveaux d'analyse.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'aménagement du statut de la langue, Corbeil (1980) pense que le principe fondamental qui y préside consiste dans la déclaration de la langue en question comme langue officielle du pays. Il va sans dire que cette déclaration doit prendre en considération un ensemble de facteurs socio-culturels et politico-économiques. À ce niveau, il ne se pose pas de problèmes d'analyse dans la mesure où le mécanisme d'officialisation ainsi que les facteurs qui le sous-tendent sont connus.

C'est au niveau de l'aménagement de la langue que certaines notions et certains niveaux d'analyse doivent être distingués. Pour Corbeil (1980: 9-10), l'aménagement de la langue porte sur le système même de la langue. Il donne comme exemples d'aménagement du

système la «réduction du nombre d'allophones, l'établissement d'une orthographe, l'enrichissement du vocabulaire par néologie, etc.». Pour certains autres chercheurs, cela équivaldrait partiellement au corpus de la langue car, pour eux, l'orthographe relève plutôt d'un para-système ou d'un système para-linguistique. Pour notre part, nous distinguons dans l'aménagement de la langue une démarche qui porte sur la structure de la langue, donc sur le système, et une démarche qui porte sur la substance de la langue qui, tout en étant propre et distincte, est reliée à la première du fait de l'articulation de la langue en structure et en substance. C'est cette seconde démarche que nous appellerons l'aménagement du corpus de la langue et nous réserverons le terme aménagement du système de la langue pour la première démarche. Les deux démarches sont coiffées par le générique aménagement de la langue.

L'aménagement du système de la langue est une des composantes de l'aménagement linguistique les plus difficiles à réaliser, sauf dans le cas de décisions révolutionnaires ou de situations de mutations linguistiques naturelles. Par contre, au niveau de l'aménagement du corpus, moyennant certaines techniques d'intervention et de changement, les réalisations se font plus facilement. Nous considérons que le lexique, surtout technico-scientifique, est la composante la plus importante de l'aménagement du corpus (Auger: 1986). En effet, étant donné que ce lexique fait partie du discours institutionnalisé (*communication institutionnalisée*: Corbeil, 1980: 9), il est, de par son aspect officiel, nous dirions même contraignant, un terrain d'aménagement par excellence.

Comme nous traitons du rôle de la terminologie traductionnelle dans l'aménagement linguistique, nous effectuerons, dans la suite de cette étude, un passage de l'aménagement linguistique général à l'aménagement terminologique vu sous un angle traductionnel et orienté vers une perspective d'aménagement linguistique général, l'aménagement terminologique étant sa composante la plus importante. Par conséquent, nous serons amené à transférer les notions de système et de corpus d'un macro-domaine à un mini-domaine d'aménagement. Il en résulte que la notion de système recouvrira pour nous celles de structures et de règles lexicales; alors que les notions de corpus et de lexique, auxquelles nous nous intéressons plus particulièrement dans cette étude, exprimeront exclusivement la manifestation matérielle du lexique technico-scientifique (morphèmes, lexèmes, syntagmes, etc.).

Les chercheurs ne s'accordent pas quant à la nécessité ou à la non-nécessité de la disponibilité d'un corpus. Pour notre part, nous expliquons ces divergences par le fait que ces auteurs partent de contextes d'aménagement différents liés à des conditions socio-économiques et linguistiques différentes. Il convient en fait de distinguer, dans le contexte moderne, entre l'aménagement linguistique des pays développés et celui des pays en voie de développement (Auger: 1986). Nous remarquons que, pour les premiers, la démarche est plus terminologique que traductionnelle; tandis que, pour les seconds, la démarche est essentiellement traductionnelle. Cet état de choses s'explique par le fait que les pays développés sont en situation de disponibilité lexicale tandis que les pays en voie de développement sont en situation de vacance lexicale (entendons terminologique). Cette différence n'exclut pas l'existence d'un rôle de la terminologie traductionnelle dans l'aménagement linguistique de l'un ou l'autre contexte; mais il y a lieu de distinguer des différences de fonctions et de finalités.

Yaffa Allony-Fainberg (1981: 137), traitant du problème de la disponibilité lexicale, indique:

Il va de soi que le développement d'une langue ne va pas sans la disponibilité de ressources linguistiques, l'une de ses principales caractéristiques étant l'enrichissement du lexique. Son élaboration est indispensable même pour les langues établies, ne fût-ce que par la traduction ou par la création et la normalisation d'une terminologie.

Maurais (1983: 5), pour sa part, considère que «la traduction [...] permettrait de franciser la terminologie à la source et faciliterait l'utilisation au travail d'une terminologie française normalisée».

Ferguson (1977: 26), par contre, a une approche plus nuancée de la question qui permet de distinguer la place de la terminologie traductionnelle par rapport au contexte socio-économique. En effet, Ferguson insiste tout d'abord sur l'importance que revêt la terminologie dans le processus de modernisation en indiquant que «the creation of new terms and patterns of word formation in scientific, technical and educational fields is a major component of the developmental process of modernization which is the focus of much language planning activity.»

Puis il établit une distinction entre la démarche en aménagement linguistique des pays en voie de développement et celle des pays développés. Pour les premiers, il remarque «a large part of [...] lexical planning in the less developed nations and languages is concerned with the creating of terms and word formations as counterparts of translation equivalents to terminology already in use in nations and languages technologically more advanced» (op. cit.).

Il n'en va pas ainsi pour les pays développés. En effet, Ferguson remarque que «in [the] advanced nations lexical planning is more concerned with terminology for new objects and concepts arising from current research and development, rather than translation equivalents of vocabulary in other languages» (op.cit.). Dans le même ordre d'idées, Maurais (1984: 2) remarque que «la principale différence entre Israël, la Lettonie, l'Iran et le Québec, c'est que l'activité néologique a été moins forte [au Québec] puisque beaucoup des termes nécessaires à la modernisation linguistique existaient déjà en français».

Les différences d'optiques et de démarches entre l'aménagement linguistique des pays en voie de développement et celui des pays développés conduit à une différence substantielle au niveau du produit terminologique. En effet, Jernudd (1973: 20) indique que «word-lists of developing countries usually enumerate a series of terms without definitions. Meanings are given by parallel lists of [foreign] corresponding terms». Cet état de fait est compréhensible du moment où il n'y a pas, dans la langue-cible, de documentation qui permette de fournir des informations sur la terminologie en question. En revanche, pour ce qui est des pays développés, Jernudd indique que «word-lists from technologically advanced countries [...] may provide very detailed definitions and foreign equivalents, and emphasize systematicity of terminology», ce qui constitue la démarche terminologique à proprement parler.

Ce tour d'horizon a permis de mettre l'accent sur une caractéristique fondamentale de la terminologie traductionnelle dans le contexte d'une société en voie de développement et de dégager ce qui pourrait caractériser la terminologie traductionnelle dans le contexte d'une société développée. Sur un autre plan, l'analyse comparative (pays développés/-pays en voie de développement) permet d'avancer une esquisse théorique de l'évolution des moyens de traitement du corpus et du cheminement qui mène d'une phase traductionnelle à une phase terminologique, phases liées au degré de développement socio-économique que connaît une

société donnée à une période donnée. Cependant, le passage de la phase traductionnelle à la phase terminologique ne diminue pas le rôle de la terminologie traductionnelle dans l'aménagement, mais en modifie les fonctions.

2. Terminologie traductionnelle et pays en voie de développement

Les pays en voie de développement rencontrent généralement, dans leur plan d'aménagement, des problèmes liés à leur situation linguistique héritée de la colonisation ou émanant d'un traditionalisme qui entrave l'évolution de la langue (cas de l'arabe par exemple). La situation se caractérise en général par la coexistence d'une langue étrangère et d'une ou de plusieurs langues nationales et dialectes. Dans cette situation, la langue étrangère constitue la langue véhiculaire alors que les langues nationales et les dialectes sont réduits à des fonctions de communications routinières quotidiennes, ce qui conduit à leur dévalorisation dans l'imaginaire du peuple et à l'appauvrissement ou à la stagnation de leurs lexiques scientifiques et techniques.

Étant donné que les données de la problématique diffèrent, quoique son esprit général soit commun à tous les pays en voie de développement, nous nous limiterons à l'analyse de la situation linguistique dans les pays arabes (qui est, en dernier recours, notre propos principal).

2.1 Situation linguistique dans les pays arabes

Plusieurs aspects caractérisent la situation linguistique arabe. Toute tentative qui néglige de prendre en considération les données du contexte sociolinguistique est vouée à l'échec immédiat. Or, au moment où les problèmes de diglossie, de bilinguisme et de multilinguisme ainsi que les problèmes posés par l'interaction de ces différents facteurs surgissent partout, les chercheurs arabes font abstraction de cet état de fait et centrent leurs travaux sur un arabe classique révolu qui a grand besoin de restructuration et de réadaptation aux nouvelles exigences dictées par la nécessité d'exprimer des réalités scientifiques et techniques sans cesse en évolution.

2.1.1 La diglossie

La diglossie est un phénomène général dans le monde arabe. Elle concerne l'arabe classique d'une part, et les différents parlers arabes d'autre part. Dans cette opposition, l'arabe classique représente, du point de vue constitutionnel, la langue nationale et officielle de tous les pays arabes. C'est une langue écrite qui ne s'emploie que dans les domaines de la religion, de la littérature, de la poésie ou dans certains discours politiques à caractère essentiellement protocolaire. Quant aux parlers arabes, ils constituent le moyen de communication de tous les jours. Ils sont aussi un véhicule de culture. En effet, pendant la dernière décennie, un courant innovateur a intégré le parler dans des domaines aussi divers que la littérature, le théâtre, la poésie, la critique, la politique, l'économie et la société de manière générale.

2.1.2 Le bilinguisme

Tout comme la diglossie, le bilinguisme est un phénomène répandu dans le monde arabe. Il concerne l'arabe classique d'une part, et le français au Maghreb ou l'anglais au Moyen-Orient d'autre part. Le Liban et la Syrie font exception à cette répartition géo-linguistique, le français y demeurant majoritairement une deuxième langue.

Il faudrait, cependant, corriger une opinion erronée concernant la classification des dialectes. En effet, il est indispensable de considérer les dialectes comme langues à part entière. Nous pensons au berbère et à certains parlers africains qui, même s'ils ne sont pas écrits et décrits, ont autant d'importance que les langues dites dominantes ou de prestige. C'est en raison de leur appartenance à des familles linguistiques différentes que nous dégageons ces langues déclassées socialement du groupe des dialectes, pour parler, à l'occasion de leur co-occurrence avec les langues dites dominantes, non plus de phénomène de diglossie, mais bien d'un phénomène de bilinguisme ou de multilinguisme selon les sujets parlants (cf. Maâmouri, Abid et Ghazali: 1983).

2.1.3 Le multilinguisme

Au Maghreb, le multilinguisme concerne l'arabe classique, le berbère² et le français. L'existence du berbère doit particulièrement

retenir l'attention car bien que les berbérophones ne comptent que pour 1% de la population totale en Tunisie, ils constituent par contre 40% et 60% en Algérie et au Maroc respectivement³. Signalons toutefois que certains événements en Algérie et au Maroc ont eu pour origine des revendications culturelles et linguistiques de la part des berbérophones.

Au Moyen-Orient, le multilinguisme concerne surtout le Soudan qui se divise en deux zones: le nord qui est bilingue et le sud qui est multilingue. En effet, dans le sud du Soudan coexistent l'arabe classique, l'anglais et des dizaines de langues africaines dont les plus parlées sont le dinka, le latoka, le chillouk, le nouer, l'azandé, le moro et le mandigo (Youssef, 1982).

2.1.4 Statut de la langue étrangère

La langue étrangère, soit le français au Maghreb et l'anglais au Moyen-Orient, bénéficie d'un statut privilégié. Bien que les constitutions arabes⁴ n'en fassent pas mention, le français et l'anglais représentent les langues véhiculaires du monde arabe d'autant plus qu'elles sont vues comme un moyen de promotion sociale. Elles sont d'usage courant dans les administrations, dans les travaux et recherches des spécialistes ainsi que dans l'enseignement des sciences et des techniques. En ce qui concerne la communication de tous les jours, il existe une haute fréquence d'alternance des codes entre le français ou l'anglais et l'arabe qui varie en forme selon un certain nombre de variables sociolinguistiques.

La situation linguistique que nous venons de décrire n'est pas sans intérêt pour l'observateur. En effet, comme pour tout phénomène, nous constatons une dynamique linguistique qui s'établit entre les différents éléments de la situation: domination, recherche d'équilibre, etc. En d'autres termes, nous observons des jeux de pouvoirs et d'échanges qui s'exercent entre les différentes langues et variétés linguistiques en présence sur la scène arabe.

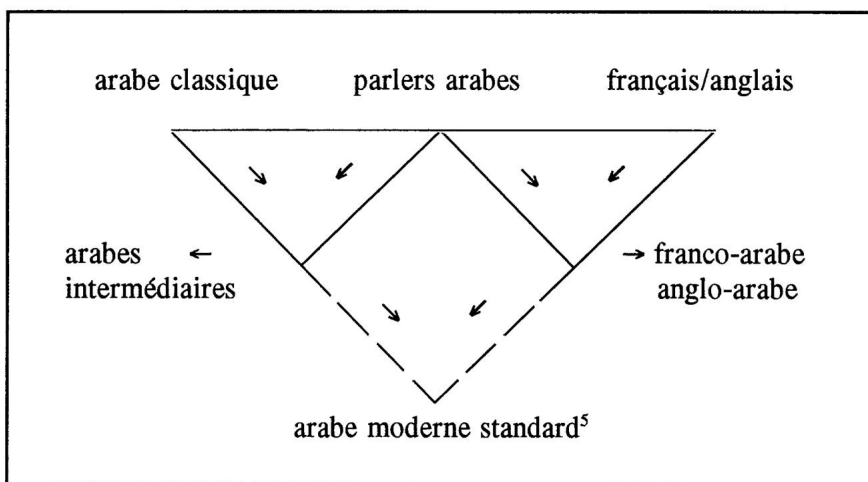
2.1.5 Interaction des langues en présence

Au moment où les pays arabes discutent d'arabisation, une question s'impose: si l'arabisation à partir de l'arabe classique ne peut

pas aboutir à des résultats satisfaisants, quel arabe transmettre? Le moins que l'on puisse dire, c'est que le contexte socio-linguistique demeure insaisissable dans l'état actuel des choses.

En effet, les langues en présence sur la scène arabe sont en interaction continue: des arabes intermédiaires sont nés de l'interaction entre l'arabe classique et les parlers arabes, et des sabirs franco-arabes ou anglo-arabes sont nés de l'interaction entre les parlers arabes et le français ou l'anglais.

Dès lors, la question qui se pose consiste à savoir si, de ces nouveau-nés, se dégagerait une symbiose donnant naissance à son tour à un arabe moderne standard (Ounali: 1970, Ghazal:1976, Maâmourî, Abid et Ghazali: 1983).



La situation ainsi décrite donne à réfléchir sur les mesures à prendre afin de sauvegarder la langue nationale et de permettre aux locuteurs de s'épanouir et de se développer dans leur propre langue.

2.2 Aménagement du statut et fonction idéologique

Tout aménagement linguistique doit nécessairement passer par l'aménagement du statut de la langue. Or, le changement du statut de la langue ne peut avoir lieu sans un travail sur l'imaginaire des locuteurs en vue de modifier leurs attitudes conscientes et inconscientes envers la ou

les langues nationales. Pour ce faire, il faut qu'il y ait une prise de conscience au niveau du peuple en vue de valoriser ou de revaloriser la ou les langue(s) nationale(s). Cette prise de conscience peut être délibérée ou provoquée par une longue campagne de conscientisation linguistique, culturelle, religieuse et politique. C'est que la reconsidération de la langue ne peut être profonde que lorsque se créent de nouvelles conditions objectives de nationalisme et d'attachement au groupe ou à la culture ou à la religion ou à tous ces éléments à la fois. Ce sont là quelques éléments de la fonction idéologique de l'aménagement linguistique en général. En effet, cette fonction, une fois bien utilisée, peut éviter aux peuples en voie de développement les problèmes internes qui peuvent surgir lors du choix d'une forme linguistique nationale. C'est que, dans cette situation, la psychologie sociale, animée par des facteurs idéologiques, fait que le groupe passe outre aux différends internes pour faire face à la langue étrangère (Guilbert: 1981). Ainsi se consacre et s'officialise une autre forme linguistique dominante, mais nationale cette fois-ci, pour servir de base à l'aménagement linguistique. Cette forme linguistique, une fois choisie, sera enregistrée, décrite, purifiée et normalisée depuis sa composante phonologique jusqu'à ses composantes syntaxique et lexicale. Ceci nous amène au second point de l'aménagement: l'aménagement du corpus de la langue.

2.3 Aménagement du corpus de la langue

Dès lors que le problème du statut de la langue est résolu, le problème de l'aménagement du corpus se pose. Les pays en voie de développement ont en général un corpus lexical scientifique et technique peu développé, voire très peu développé. Il incombe donc à leurs spécialistes, en vertu d'une volonté politique déclarée ou affirmée par la législation, de former ce corpus. Et même si les auteurs croient qu'il ne peut y avoir d'aménagement sans disponibilité lexicale, il n'en demeure pas moins que si l'aménagement linguistique vise l'enrichissement du lexique, il peut aussi viser la constitution ou la formation d'un lexique (l'exemple de l'hébreu pour Israël). Néanmoins, si telle est la vision des spécialistes de l'aménagement, il y a lieu de parler d'un pré-aménagement qui consisterait en la formation de la totalité d'un lexique technico-scientifique de base.

Le moyen le plus rapide pour former le corpus sera nécessairement la traduction. Aucun autre choix n'est envisageable étant donné qu'il s'agit d'une course contre la montre pour le développement. Dans ce cas, la traduction implique nécessairement une activité terminologique qui aura une fonction néologique conduisant à l'élaboration du lexique technico-scientifique de la langue nationale. Sous cet angle, la traduction recouvrira plus qu'une fonction traductionnelle et sera l'outil de création et d'aménagement par excellence.

Presque tous les pays en voie de développement traversant les premières étapes de leur technologisation en sont à la phase de terminologie traductionnelle. En cours de route, on assistera à la formation de lexiques, fichiers terminologiques et d'une certaine documentation qui serviront ultérieurement de base à d'autres traductions, à des travaux de terminologie thématique, à l'élaboration de vocabulaires et de lexiques et à la constitution de banques de terminologie.

Mais la terminologie traductionnelle n'est pas sans inconvénients. On assiste en effet à la prolifération de synonymes, de polysèmes, d'emprunts (morphologiques, phonologiques, sémantiques, etc.), de calques, etc. Au niveau des fiches terminologiques, on ne remarque que le terme étranger et le correspondant en langue nationale ou, le cas échéant, une définition pour le terme étranger. Ceci se traduit au niveau de la terminographie par un listage pur et simple dans lequel le mot étranger constitue la définition par excellence. Sur un autre plan, Dubuc (1974: 207) remarque que le produit de la terminologie traductionnelle se caractérise par «l'insécurité de la terminologie» et par «la surcaractérisation».

M'seddi (1984), pour sa part, considère ce phénomène comme un mal nécessaire par lequel doit passer tout lexique technique en voie de constitution. Il met la question dans une dynamique d'usage selon laquelle le terme, bien ou mal formé, entrera au début pour combler un vide. Dans une deuxième étape, le terme aura trouvé sa place dans le lexique. Dans le cas contraire, il sera contracté sous l'effet de la loi du moindre effort, ou restructuré, ou, tout bonnement, supplanté par un autre terme qui viendra le concurrencer.

C'est seulement au moment où les pays en voie de développement auront assimilé et dépassé ces nouvelles données scientifiques, techniques et linguistiques (ou terminologiques) pour produire leur propre technologie et leur propre terminologie sans recourir constamment

à la traduction qu'ils pourront dépasser la phase de pré-aménagement ou de terminologie traductionnelle pour s'établir dans la phase d'aménagement basée plus particulièrement sur la terminologie (la science). Il va sans dire que ce passage implique que les pays en voie de développement aient déjà acquis une maturité et atteint un degré de développement tels qu'ils pourraient désormais être compétitifs sur le marché international.

Pour mieux évaluer les caractéristiques de la terminologie traductionnelle, nous en proposons une description dans le contexte des pays développés.

3. Terminologie traductionnelle et pays développés

Dans un contexte développé, les fonctions de la terminologie traductionnelle changent. On assiste en effet à la décélération de la fonction néologique et à l'apparition d'autres fonctions avec l'établissement d'une nouvelle discipline scientifique: la terminologie.

Les pays développés sont nécessairement passés par la phase de pré-aménagement ou de traduction. L'exemple type est le Québec qui est passé au cours des trente dernières années de la phase traductionnelle à la phase terminologique. En fait, c'est au fur et à mesure que les sciences et techniques connaissent un développement interne considérable qu'on remarque une stabilisation du lexique favorisant le déclenchement d'un processus de production interne et l'amorce d'une activité de terminologie et d'aménagement. Cependant, on notera qu'il y a toujours un secteur du savoir où un pays est plus avancé qu'un autre, ce qui nécessite, du côté des pays les moins développés dans ce domaine, un effort en vue de rattraper ce retard. Et une fois de plus on se retrouve dans la phase de terminologie traductionnelle, car le chemin le plus court pour rattraper le retard consiste à traduire.

Il en résulte que la terminologie traductionnelle continue, même dans un contexte développé, d'assurer une fonction néologique mais à un degré moindre. D'autre part, si la terminologie a monopolisé tous les domaines de la recherche terminologique, la terminologie traductionnelle a compensé la diminution de sa fonction néologique par d'autres fonctions aussi importantes dans l'aménagement linguistique. Dans les pays développés, ces fonctions peuvent être regroupées en cinq composantes: fonction documentation, fonction néologie, fonction terminologie,

fonction normalisation et fonction implantation (Auger: 1986). Quoique Auger ait cité ces fonctions en rapport avec la terminologie et l'aménagement linguistique, nous avons jugé à propos de les adapter à la terminologie traductionnelle (cf. Auger: 1982):

a) *Fonction documentation*: Le traducteur est amené à l'occasion de chaque traduction à se documenter sur le sujet ou le thème qu'il traite aussi bien dans la langue étrangère que dans la langue-cible. Cette opération lui permet de cerner son domaine et de préciser les notions auxquelles il a affaire.

Par ailleurs, au niveau de l'aménagement, la fonction documentation favorise la formation d'un fonds de ressources documentaires et linguistiques qui serviront à des fins de recherches terminologiques systématiques ou à d'autres traductions. D'autre part, elle permettra l'alimentation des banques de terminologie.

b) *Fonction néologie*: Malgré l'existence d'une activité terminologique propre qui s'occupe du secteur de la néologie, c'est au niveau de la terminologie traductionnelle que les néologismes sont le plus rapidement traités. La contrainte temps et la place du traducteur dans le processus de diffusion des innovations scientifiques et techniques font que celui-ci est le premier à y être confronté. Abstraction faite des problèmes linguistiques engendrés par la formation du traducteur et par la contrainte temps, l'action du traducteur qui intervient à l'instant même de l'apparition de la nouveauté contribue, fût-ce maladroitement et provisoirement, à l'enrichissement du lexique car elle aura empêché, en contrepartie, l'infiltration des emprunts.

c) *Fonction terminologie*: Comme toute traduction implique des problèmes de terminologie, nous l'avons vu, le traducteur est le plus souvent amené à suivre une démarche terminologique ponctuelle ou partiellement systématisée. Cette démarche le conduira à consulter, dans les deux langues, des ouvrages lexicographiques et terminographiques, des revues et documents spécialisés, à interroger des banques de terminologie et à recourir aux spécialistes du domaine. Elle contribuera à la réalisation du plan d'aménagement linguistique de deux façons: par la normalisation et par l'implantation terminologiques.

d) *Fonction normalisation*: Comme on est en situation de disponibilité lexicale, le traducteur sera amené, par la démarche sommairement décrite plus haut, à bien cerner les notions et à trouver les

terminologies normalisées nécessaires à leur dénomination. Et par la conjugaison des efforts des traducteurs dans ce sens, nous arrivons, avec des traducteurs différents d'institutions différentes, à une terminologie traductionnelle normalisée.

e) *Fonction implantation*: L'emploi, par les traducteurs, de terminologies normalisées facilitera la tâche du normalisateur, éliminera les problèmes de communication liés à la perturbation des champs notionnels causée par les problèmes de synonymie et de polysémie. Ceci favorisera indirectement l'implantation terminologique en ce sens que la terminologie du texte traduit sera accueillie et acceptée sans difficulté, car bien réfléchie et étudiée.

Toutefois, nous retrouvons dans les recherches des réserves quant à l'usage du produit traductionnel. Ces réserves sont partiellement fondées et nous poussent à aborder cette question relative au danger de la terminologie traductionnelle.

4. Dangers de la terminologie traductionnelle

Au moment où la terminologie s'établit comme science, la terminologie traductionnelle fait l'objet de certaines critiques. Dubuc (1974: 207) remarquait dans le produit traductionnel «l'insécurité de la terminologie, la surcaractérisation et l'écart stylistique par rapport aux termes usuels». Garvin (1973) insiste sur le rôle que doit jouer la linguistique dans la formation des terminologies. Se plaçant dans la perspective de l'aménagement et de l'implantation terminologiques, il insiste sur le fait que «in terminology of practical and technical fields [the] link to words of everyday use and their meanings and emotional coloring [...] often contributes to the quick introduction and easy spread of the terms» (110). Pour ces raisons, Dubuc (1974) attire l'attention sur le danger que constitue le dépouillement des textes traduits. Yousif Elias, traitant des implications traductionnelles sur la langue arabe, fait remarquer que les problèmes causés par la traduction dépassent le cadre strict de la terminologie pour affecter tout le système de la langue (la terminologie étant véhiculée par un discours technico-scientifique). La large tendance littéraliste en traduction arabe ainsi que les problèmes linguistiques internes liés à une situation sociolinguistique complexe causent «l'altération du système prépositionnel [...], la modification de

l'emploi et des fonctions des charnières de discours ou, d'une manière générale, la déstabilisation de la syntaxe» (Elias, 1986: 172). La surcaractérisation et l'insécurité terminologiques indiquées précédemment sont aussi vraies. Notons toutefois que la surcaractérisation a donné lieu à un mode de traitement de la terminologie traductionnelle basé, entre autres, sur la réduction syntagmatique (cf. A. Reguigui: 1990).

Nous savons que la terminologie traductionnelle se pratique généralement au niveau des institutions à caractère commercial ou industriel. Ce contexte dynamique, qui se situe à cheval entre le marché interne et le marché externe et qui a le souci de suivre le développement rapide des sciences et des techniques et de répondre aux exigences du marché, nécessite l'intervention de la traduction qui, de par le contexte dans lequel elle s'exerce, aura un impact direct et presque instantané sur l'usage. D'autre part, la multitude d'institutions dotées de services de traduction et ayant des activités économiques homologues laisse le champ libre à la prolifération des synonymes, des polysèmes, des termes mal formés, etc. Pour toutes ces raisons, nous jugeons qu'il est nécessaire de prendre le produit traductionnel en considération, car, par là même, ce n'est pas seulement la terminologie traductionnelle que nous traiterons, mais aussi l'usage qui en est déjà affecté. Pour ce faire, dépouiller les textes traduits serait le meilleur moyen d'en dépister les problèmes.

Après cette analyse globale des caractéristiques de la terminologie traductionnelle tant dans un contexte développé que dans un contexte en voie de développement, et après nous être arrêté sur son rôle et ses dangers dans l'aménagement linguistique, nous nous proposons, dans la section suivante, de jeter un coup d'oeil sur les perspectives de la terminologie traductionnelle aux niveaux pragmatique et didactique.

5. Perspectives de la terminologie traductionnelle

Les problèmes inhérents à la terminologie traductionnelle ont donné matière à réflexion à ceux qui s'occupent de la traduction et de la terminologie. Maintenant qu'il est clair que la terminologie traductionnelle a son mot à dire dans l'aménagement linguistique mais qu'elle comporte ses dangers, il paraît nécessaire de prendre des mesures pour pallier, sinon réduire les inconvénients qu'elle amène. Pour ce faire, il faut intervenir à deux niveaux: tout d'abord au niveau pragmatique,

c'est-à-dire celui du travail, ensuite, au niveau didactique, c'est-à-dire celui de la formation des traducteurs.

5.1 Au niveau pragmatique

Étant entendu que la terminologie traductionnelle se pratique en général au niveau des entreprises, l'idée qui se dégage serait de faire assister le traducteur par un terminologue et de former des comités de terminologie interentreprises.

a) *Traducteur assisté par terminologue*: Dubuc a démontré qu'un service de traduction composé de cinq traducteurs assistés par un terminologue donne un rendement meilleur du point de vue du temps, de la qualité de la langue et de la précision des termes que si le service était composé de six traducteurs. Le rôle du terminologue consisterait alors à mener la recherche terminologique ponctuelle ou systématique alors que le traducteur vaquerait à sa fonction traductionnelle. D'un autre côté, le terminologue aurait à assurer d'autres fonctions: l'identification des besoins à moyen et à long terme, la conception du produit terminologique et son élaboration en fonction du milieu visé, la normalisation et la consignation du produit terminologique (Auger: 1982). Quant au traducteur, il aurait à employer ces terminologies normalisées de manière constante. On aurait ainsi assuré l'intégrité de la langue et sa normalisation. Enfin, le terminologue s'occuperait aussi de la mise à jour des terminologies, tâche que le traducteur ne peut accomplir que d'une manière aléatoire.

Nous croyons, cependant, que même si cette formule apporte des remèdes, le terminologue, dans un service de traduction, est à son tour limité par le temps imparti au traducteur. Dans ce sens, Dubuc (1977: 6) remarque que «c'est dans la mesure où la terminologie pourra définir ses objectifs et ses méthodes, sans référence à des considérations étrangères à sa nature, qu'elle pourra être, pour la traduction, un outil de choix ou une caution de qualité».

Par contre, nous pensons que même si la formule présente des inconvénients pour la démarche terminologique propre, elle contribue en revanche au traitement des problèmes traductionnels à la source. L'avantage qui ressort de cette formule est qu'il y aurait une tâche spécifique et une seule pour le traducteur et pour le terminologue, ce qui

réduirait dans une large mesure la marge d'erreur et d'imprécision terminologiques qui continuerait d'exister; d'où la nécessité d'un encadrement plus structuré qui serait représenté par une autorité spécialisée dotée de moyens matériels, humains, linguistiques et légaux. Cette autorité, en vertu du mandat qui lui serait assigné, ne pourrait agir en de pareils cas que si une action commune au niveau des entreprises se déclenchait.

b) *Comités de terminologie interentreprises*: Cette formule vise à promouvoir une action d'aménagement linguistique au niveau des entreprises par la détermination des besoins, l'élaboration des terminologies, leur normalisation et leur implantation. Pour cela, il est essentiel que les entreprises participant à ces comités aient des activités économiques homologues. Le comité doit être composé des spécialistes du domaine, du terminologue, du traducteur, des représentants des usagers et des représentants de l'autorité légale. La présence de cette autorité constitue un facteur important en ce sens que celle-ci aura à orienter les travaux de manière à dépasser le cadre restreint du comité pour rejoindre les objectifs généraux de la politique linguistique en cours ou envisagée. Pour ce qui est de la participation du traducteur, elle répond à deux objectifs: tout d'abord, celui de mettre le traducteur dans un cadre organisé de décision linguistique, ce qui lui permettra de voir concrètement l'importance de sa tâche dans l'aménagement linguistique, d'exprimer son point de vue sur les problèmes qu'il rencontre et de participer à la prise de décision; ensuite, celui de permettre au traducteur d'avoir une fonction informationnelle en ce sens qu'il sera amené à mettre ses collègues du service de traduction au courant des problèmes soulevés et des décisions prises.

5.2 Au niveau didactique

Le problème de la terminologie traductionnelle doit être réglé à la base. Pour que le traducteur puisse traiter les problèmes terminologiques d'une façon scientifique et efficace, il faut qu'il soit familiarisé avec les méthodes terminologiques. C'est seulement en intégrant un module de formation terminologique dans le programme de formation des futurs traducteurs, chose déjà faite d'ailleurs aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, qu'on pourra parvenir

à cet objectif. D'autre part, il faudrait mettre à exécution un programme de spécialisation qui permette de lancer sur le marché des traducteurs spécialisés dans un domaine précis (OLF: 1981). Cette spécialisation n'est pas réalisable, en ce moment, dans les programmes des pays en voie de développement. En fait, les problèmes de financement et le manque, voire l'absence de formateurs spécialisés constituent une grande lacune dans une formation qui demeure, malgré les colloques et cycles de formation internationaux, assez générale et médiocrement polyvalente. Ces facteurs relèvent d'un manque de conscience de toutes les dimensions de la terminologie. Il faudrait tout d'abord fixer les objectifs et les méthodes d'un enseignement de la terminologie⁶.

D'une manière générale, l'enseignement de la terminologie doit se fixer trois objectifs fondamentaux: l'aménagement terminologique au sens large, le développement théorique et technique de la terminologie et la formation de formateurs. Ces objectifs n'impliquent pas présentement que nous devons nous fixer trois types de sujets, la matière théorique et pratique dont nous disposons n'étant pas suffisante pour concevoir un programme de formation propre à chaque objectif visé. En outre, si l'on se réfère à la grille de Sager et Qvistgaard (S-Q), nous ferons les deux remarques suivantes: (1) les professions à caractère terminologique recensées ne sont pas toutes sanctionnées par un diplôme universitaire; (2) la distribution des matières détermine clairement un sujet central visé par la formation à savoir, le terminologue et le terminographe. Cependant, il nous paraît que cette distinction est prématurée quoique nécessaire. En fait, la grille S-Q donne la même distribution des matières aussi bien pour le terminologue que pour le terminographe. La seule différence est d'ordre quantitatif. En effet, nous relevons dans cette distribution une différence de dosage qui touche trois composantes sur les quinze indiquées, ce qui est, à notre avis, non significatif; c'est qu'en fait, du moins dans l'état actuel des choses, la distinction relève plutôt de la pratique que de la formation (cf. Sager 1978 et 1979).

Les trois objectifs fondamentaux que nous avons énoncés font appel à des domaines d'étude variés. Ils requièrent tous le même contenu formationnel en ce qui a trait à la linguistique générale et à la terminologie théorique et appliquée, mais diffèrent en ce sens que l'aménagement terminologique exige d'autres connaissances qui débordent le cadre

général de la linguistique pour englober des domaines aussi variés que la science de l'information, la psychologie sociale, les relations publiques, le marketing, la documentation, la logique, l'informatique, etc. (cf. Rondeau 1984 et Wüster 1981).

Pour la composante linguistique: l'étudiant doit maîtriser, en plus de la langue de travail, une ou deux langues étrangères. Cette base permet à l'étudiant d'avoir une plus grande conscience des différences linguistiques et conceptuelles et, partant, une meilleure connaissance du système dans lequel il travaille. D'autre part, une formation en linguistique générale est indispensable. Comme la terminologie est une science linguistique qui entend former des terminologues-linguistes, l'étudiant doit être en mesure de bien identifier les concepts linguistiques et de bien employer la terminologie qui sert à les dénommer.

Pour ce qui est de la composante terminologique, il faudrait aborder les questions d'ordre informationnel sous forme de lectures. Par contre, les questions de fond, c'est-à-dire les réseaux notionnels, les définitions, la synonymie, la polysémie, l'homonymie, la syntagmatique, etc., devraient faire l'objet de séminaires séparés. Cette série énumérative n'est certes pas exhaustive, son seul but étant de donner des exemples de questions de fond. D'une manière générale, toutes les questions se rapportant à la terminologie dans le cadre de la morphologie, la syntaxe, de la sémantique de la lexicologie, etc., devraient faire l'objet de séminaires séparés.

Le contenu formationnel en matière de terminologie pourrait s'arrêter aux composantes linguistiques et terminologiques. Par contre, le terminologue-linguiste, qui doit travailler aussi dans le milieu social par le contact qu'il aura avec les usagers pour les fins de l'implantation terminologique et du changement, doit disposer d'un bagage théorique et pratique qui lui permettra de bien aborder le public visé. En somme, il doit avoir une habileté sociale. Dans cette perspective, il faudrait une formation théorique et pratique en sociologie et sociolinguistique, en psychologie sociale, etc. Dans cette optique, on doit prévoir les moyens et stratégies nécessaires pour mettre ces disciplines à contribution dans le processus d'aménagement terminologique.

Enfin, il convient de rappeler l'importance extrême que revêt la formation de l'étudiant en matière de micro-informatique. En effet, nous vivons aujourd'hui à l'ère de l'ordinateur, et les pays en voie de développement ont tout intérêt à profiter des possibilités qu'offre cette

technologie moderne. Le traitement manuel de la langue qui prévaut aujourd'hui dans le monde en développement ne fait qu'accentuer l'écart qui le sépare du monde développé et qui maintient son isolement des sources du savoir.

6. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié les caractéristiques de la terminologie traductionnelle et son rôle dans l'aménagement linguistique. La généralisation de l'analyse était commode dans la mesure où les données décrites s'appliquaient autant à la situation arabe qu'à tous les pays en voie de développement. Cette ressemblance situationnelle nous a permis de déborder le cadre restreint du contexte arabe, sans pour autant le négliger, pour élargir le débat⁷.

En somme, le chapitre a porté sur les facteurs socio-politico-culturels et économiques qui participent à l'instauration d'un type particulier de terminologie. Par ailleurs, nous nous sommes intéressé à l'analyse des caractéristiques des types de pratique terminologique en fonction du contexte social dans lequel cette terminologie est pratiquée. Dans cette perspective, l'analyse comparative se trouve être particulièrement apte à dégager les singularités propres à chaque contexte socioterminologique. En outre, nous avons indiqué certaines conditions socio-économiques et idéologiques nécessaires au changement. Enfin, nous avons proposé des solutions pratiques à la situation terminologique quant à son utilisation dans le milieu du travail et quant à son enseignement.

Pour clore ce chapitre, quelques remarques s'imposent. La terminologie traductionnelle participe, certes, au processus d'aménagement linguistique. Mais il est vrai aussi qu'elle connaît beaucoup de difficultés. Et ce n'est que dans la mesure où on concevra un programme de spécialisation et de formation terminologiques en traduction et où on établira un cadre de travail en terminologie traductionnelle supervisé par une institution dotée d'autorité légale en matière de langue qu'on pourra parler d'une terminologie traductionnelle scientifique qui participera sans grands inconvénients à l'aménagement linguistique. Le traitement concerté opéré à la source des nouvelles terminologies constitue, dans les perspectives traductionnelle et aménagementale, le meilleur moyen de garantir la sauvegarde du système, l'harmonie et la qualité de la langue.

Pourtant, l'existence de la traduction ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de promouvoir la terminologie comme science et activité à part entière, qui s'occupe de recherches théoriques et de travaux thématiques. Toutefois, cela n'est possible que dans la mesure où interviendrait un changement dans les attitudes linguistiques envers la langue arabe pour donner à celle-ci la place qui lui revient de droit dans la vie sociale (au sens large) de ses locuteurs.

NOTES

1. Ce chapitre est une version remaniée et augmentée de notre article: *Le rôle de la terminologie traductionnelle en aménagement linguistique dans le contexte moderne*. Cf. A. Reguigui: 1988.
2. La langue berbère constitue le substrat linguistique des pays du Maghreb.
3. Les Berbérophones occupent généralement des régions de relief montagneux ou saharien. Cette situation s'explique par le fait que les Berbères ont toujours été obligés de se replier dans des régions d'accès difficile. C'est pourquoi ils ont réussi à préserver leur langue pendant plusieurs siècles.
4. L'Algérie a été quelque peu prudente face à la possibilité d'une arabisation radicale et brutale. Nous relevons dans la constitution algérienne la mention du français comme langue fonctionnelle avec l'arabe pour une période transitoire.
5. Schéma élaboré par Ounali (1970), repris par Maâmouri (1973). Nous nous sommes permis d'y ajouter la composante anglaise pour l'adapter à toute la situation linguistique arabe.
6. Pour plus d'informations, cf. A. Reguigui, 1987.
7. Toutefois, un simple remplacement de l'expression *pays en voie de développement* par l'expression *pays arabes*, est largement suffisante pour ramener le débat à l'échelle arabe.